

Communiqué de presse

L'ADI soutient la charte de rénovation tertiaire

L'Association des Directeurs Immobiliers, présidée par Christian Cléret, apporte son soutien à la proposition faite par le Plan Bâtiment Durable aux professionnels de l'immobilier de se mobiliser sur la rénovation de leur parc tertiaire en adoptant la charte sur la rénovation tertiaire qu'il vient de publier.

Ainsi, l'ADI soutient la démarche du Plan Bâtiment Durable, fait siennes l'ensemble des ambitions portées par la charte de rénovation tertiaire proposée et salue le travail qui a été accompli depuis plusieurs mois.

Dans la lignée des concertations menées dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et du groupe de travail piloté par Maurice Gauchot, la charte offre une occasion aux acteurs de l'immobilier de marquer encore davantage leur mobilisation sur la rénovation de leur parc tertiaire.

Cette charte prend en compte la nécessaire manœuvre des trois leviers de la performance énergétique des immeubles tertiaire : les travaux, l'exploitation et la maintenance, et enfin la mobilisation des occupants. Ces trois leviers relèvent particulièrement du domaine d'action des Directeurs Immobiliers dans la grande variété de leurs métiers et préoccupations.

La charte traduit toute la nécessité pour les entreprises de se mobiliser, dans un cadre à la fois concerté et délimité, sur la rénovation de leur parc tertiaire. C'est à ce titre qu'il est apparu important à l'ADI de soutenir la charte en souscrivant à la démarche engagée par le Plan Bâtiment durable et en décidant d'en devenir un des signataires officiels ; mais aussi en incitant ses adhérents à en faire de même.

A propos de l'ADI

L'ADI est l'organisation professionnelle française exclusivement tournée vers la défense, la promotion et l'accompagnement du métier de Directeur Immobilier. Elle représente la profession tant au sein du secteur immobilier qu'auprès des institutions, des médias et du grand public.

L'ADI regroupe les directeurs immobiliers des plus grandes entreprises françaises et forte de ses 380 membres, elle accueille et fédère l'ensemble des métiers de l'immobilier ; elle est devenue une force représentative de plus de 350 millions de m² et à ce titre un interlocuteur national incontournable.

Consciente de l'importance des activités installées en régions, elle ouvre des délégations régionales afin de faire participer et faire connaître aux entreprises régionales et particulièrement aux PME / PMI les différents travaux réalisés par ses Groupes de travail.

A propos de Christian Cléret

Depuis septembre 2007, il est Directeur Général de Poste Immo (filiale du Groupe La Poste) et Directeur de l'Immobilier du Groupe La Poste. Il est également Président de l'Association des Directeurs Immobiliers (ADI), co-président du Groupe de Travail RBR 2020 (Réglementation Bâtiment Responsable), membre du Conseil de l'Immobilier de l'Etat (CIE) et FRICS.

Pour plus d'information sur la démarche : le site dédié charterenovationtertiaire.fr

Contact presse : Laure-Reine GAPP, Déléguée Générale de l'ADI
laure-reine.gapp@adi-france.org - 06 68 50 70 35